

Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec
I- Les relations extérieures du Canada

Louise Louthood

Volume 12, numéro 2, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701199ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701199ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Louthood, L. (1981). Chronique des relations extérieures du Canada et du Québec : i- Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 12(2), 371-388. <https://doi.org/10.7202/701199ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Louise LOUTHOD*

I — Les Relations extérieures du Canada

(janvier à mars 1981)

A — Aperçu général

Au début de l'année, le Premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, entreprenait une tournée internationale pour promouvoir la relance du dialogue Nord-Sud. Ce voyage pouvait s'expliquer par la volonté, énoncée par le gouvernement, d'intensifier la participation du Canada au règlement des problèmes propres au pays en voie de développement. À cet égard, notons qu'au cours de l'hiver les échanges du Canada avec ces pays ont été nombreux. Par ailleurs, les relations avec les États-Unis et l'Europe se poursuivaient selon les schémas habituels.

B — Les politiques de défense

Le dernier Livre blanc qui définissait les rôles principaux de l'armée canadienne a été publié en 1971. Faisant allusion à des demandes en faveur de la formulation d'un nouveau Livre blanc, le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne, déclarait le 15 janvier que, tout en étant disposé à tenir compte de cet avis, il préférerait pour le moment s'en tenir au projet de publier un énoncé de politique annuel plutôt qu'un plan décennal¹.

Du 4 au 6 février dernier, M. Gilles Lamontagne se rendait aux États-Unis. Il s'entretenait alors avec son homologue américain à la Défense, M. Caspar Weinberger, et profitait de son séjour pour visiter les installations de la compagnie McDonnell-Douglas, détentrice du contrat pour les nouveaux avions acquis dans le cadre de la politique de modernisation des équipements de l'armée canadienne².

Les forces canadiennes participaient à divers programmes d'entraînement au cours de l'hiver. Ainsi, du 5 au 12 février, le destroyer Saguenay et deux avions patrouilleurs prenaient part à un exercice destiné à évaluer la capacité des forces de l'OTAN à défendre le détroit de Gibraltar³. Par ailleurs, l'armée canadienne opérait des manoeuvres au large des côtes de Porto Rico, vers le milieu de février. Ces opérations devaient permettre aux forces canadiennes de s'entraîner à la guerre navale dans des conditions climatiques constantes. Du 12 au 16 février, le ministre de la Défense visitait les avions et les navires affectés à cet exercice⁴.

* *Documentaliste, C.Q.R.I.*

1. Ministère de la Défense nationale, *Discours*, 15 janvier 1981, pp. 20-23.
2. *Idem.*, *Communiqué no 4* (4 février 1981).
3. *Idem.*, *Communiqué no 3* (2 février 1981).
4. *Idem.*, *Communiqué no 5* (12 février 1981).

Le 16 mars, M. Gilles Lamontagne annonçait que son ministère étudiait présentement les moyens grâce auxquels les forces armées canadiennes pourraient lutter contre toute action terroriste. À cet effet, des représentants canadiens auraient rencontré des experts britanniques de la lutte anti-terroriste⁵.

C — Les politiques d'aide au développement

Dans le rapport du groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud, déposé en décembre devant la Chambre des Communes, on affirmait que le Canada dispose de caractéristiques lui permettant de jouer un rôle important dans le rapprochement du Nord et du Sud. L'attribution de ce rôle de conciliateur repose sur des arguments tel que celui-ci :

Les pays en développement nous font confiance parce que nous n'avons pas été une puissance coloniale et parce que nous ne sommes pas assez forts pour tenter d'imposer notre volonté aux autres. Les pays industrialisés, les États-Unis et l'Europe nous font confiance parce que nous partageons leurs traditions politiques et culturelles ainsi qu'un grand nombre de leurs préoccupations⁶.

Le rapport parlementaire sur les relations Nord-Sud s'inscrit dans le projet, annoncé plus tôt par le gouvernement canadien, de réviser ses politiques en matière d'aide au développement. À cet effet, on a prévu une augmentation des dépenses gouvernementales affectées à ce secteur. La tournée internationale, entreprise au début de l'année par le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, a aussi été placée sous le thème de l'aide au développement. En se rendant successivement en Autriche, au Nigéria, au Sénégal, au Brésil et au Mexique, le Premier ministre se proposait en fait de contribuer à la relance du dialogue entre les pays riches et les pays pauvres, dont la prochaine phase doit se dérouler à Mexico en juin 1981⁷.

Le 15 janvier, l'Institut Nord-Sud, organisme de recherches indépendant, dévoilait un rapport sur les politiques canadiennes d'aide au développement. Évaluant la réalisation des vingt et un objectifs que le Canada s'était fixé en 1975, l'Institut conclut que le pays « a lamentablement failli ou a connu une performance insatisfaisante dans 13 cas ». Toutefois, le rapport affirme que, malgré cette piètre performance, une augmentation du rôle du Canada dans la relance du dialogue Nord-Sud est justifiable. Selon le directeur de l'Institut, M. Bernard Woods, « il est important que le Canada prouve son sérieux en se fixant des objectifs à long terme »⁸.

On sait que les études de l'Institut Nord-Sud sont transmises aux législateurs en plus d'être rendues accessibles au public.

Toujours le 15 janvier, MM. MacGuigan et Gray, respectivement secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre de l'Industrie et du Commerce, annonçaient la signature par le Canada de l'Accord sur la création du Fonds commun pour les produits de base. Selon le ministère des Affaires extérieures, le Fonds

est considéré comme une étape clé du dialogue Nord-Sud, tout particulièrement par les pays en développement qui y voient l'épreuve-témoin de la volonté des pays développés à promouvoir le changement international.

L'Accord entrera en vigueur après avoir été ratifié par quatre-vingt-dix États. Le Canada s'est engagé à fournir 22,38 millions de dollars américains à ce Fonds destiné à stabiliser le marché des produits de base et à améliorer leur commerce⁹.

5. *Le Devoir*, 17 mars 1981, p. 2.

6. Extrait du rapport, *Le Devoir*, 7 janvier 1981, p. 6.

7. Jeffrey SIMPSON, *The Globe and Mail*, 3 janvier 1981, p. 1 s.

8. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 16 janvier 1981, p. 1 et 18.

9. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 4* (15 janvier 1981).

Répondant aux critiques formulées à proposer des politiques d'aide canadienne, M. Trudeau affirmait le 19 janvier devant la Chambre des Communes que les chefs d'État rencontrés au cours de son voyage « reconnaissent la sincérité du Canada et ses efforts pour tenter d'en arriver dans le monde à des solutions ». Le Premier ministre rappelait alors l'objectif de son gouvernement d'accroître le montant alloué à l'aide au développement, de façon à ce qu'il atteigne 0,5% du PNB en 1985¹⁰.

Toujours au chapitre des relations du Canada avec le Tiers-Monde, signalons la publication d'un autre rapport de l'Institut Nord-Sud, signé par Margaret A. Biggs. Celle-ci tente de démontrer que les quotas imposés par le gouvernement canadien sur les importations de produits textiles, en provenance des Pays du Tiers-Monde, sont « coûteuses, improductives et ne constituent pas une solution viable à long terme ». Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, doit faire connaître, au cours du printemps, la politique qu'entend suivre son gouvernement à ce sujet¹¹.

Le 27 mars, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures abordait le thème de l'aide extérieure et des droits de l'homme, à l'occasion d'une rencontre organisée par la Fondation canadienne des droits de l'homme en ces termes :

Le but de l'aide étrangère est de soutenir les populations les plus pauvres dans les pays les plus pauvres (...). Interrompre l'aide à ces populations à cause des pratiques de leur gouvernement (...), c'est les pénaliser doublement¹².

D — Les relations canado-américaines

Les relations canado-américaines allaient être marquées, au cours de l'hiver, principalement par deux événements : la visite à Ottawa du nouveau président américain, M. Ronald Reagan, et la reconduction de l'accord NORAD. Nous parlerons d'abord de ce dernier événement. Ensuite, nous résumerons l'évolution des autres dossiers, discutés par MM. Pierre Trudeau et Ronald Reagan.

1 - L'ACCORD NORAD

Du 9 au 19 décembre dernier, le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale étudiait les politiques canadiennes de coopération avec les États-Unis, se rapportant à la défense du territoire nord-américain. Après avoir entendu l'avis de spécialistes, le Comité présentait ses conclusions et ses recommandations, parmi lesquelles nous retrouvons celle-ci :

La façon la meilleure et la plus rentable pour le Canada de contribuer à la défense de l'espace aérien de l'Amérique du Nord (...) consiste à renouveler l'accord NORAD ;
Seule une structure intégrée de commandement et de contrôle peut garantir une coopération efficace entre les forces aériennes des deux pays en cas d'urgence ;
L'accord NORAD devrait être renouvelé pour une période de cinq ans¹³.

À la lumière des recommandations du Comité, le gouvernement canadien décidait de reconduire l'Accord NORAD pour une période de cinq ans. À cet effet, MM. Mark

10. *Le Devoir*, 20 janvier 1981, p. 2.

11. James RUSK, *The Globe and Mail*, 17 mars 1981, p. 10.

12. *Le Devoir*, 28 mars 1981, p. 3.

13. Chambre des Communes, *Procès-verbaux et témoignages du Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale*, Première session de la trente-deuxième législature, 1980, fascicule no 29, p. 26.

MacGuigan et Gilles Lamontagne, respectivement secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ministre de la Défense nationale, signaient le 11 mars un Échange de notes avec la secrétaire d'État américain, M. Alexander Haig. Acceptées par les deux gouvernements, ces notes remplacent l'accord conclu le 12 mai 1958 et seront mises en application à compter du 12 mai 1981. Au cours des cinq prochaines années, les dispositions de l'Accord pourront être révisées à la demande de l'une des parties¹⁴.

Certaines recommandations du Comité parlementaire sur la Défense nationale avaient trait au partage des responsabilités à l'intérieur du système défensif NORAD. Dans un « Énoncé de politique commune sur la défense aérienne de l'Amérique du Nord », MM. Haig et Lamontagne définissaient en ces termes leurs objectifs de planification conjointe :

Les États-Unis et le Canada continueront à élaborer des plans conjoints de défense aérienne, négocieront le partage des responsabilités dans ce domaine et collaboreront ensemble à des programmes de recherche et de mise au point pour moderniser et améliorer les forces aériennes des deux pays¹⁵.

2 - LA VISITE DU PRÉSIDENT REAGAN

Le 20 janvier dernier, le Premier ministre Trudeau adressait les meilleurs vœux de succès du peuple canadien à M. Ronald Reagan, à l'occasion de son accession à la présidence des États-Unis. Il invitait alors M. Reagan à se rendre à Ottawa¹⁶. Le 4 février, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait que son gouvernement exigerait un engagement formel du Sénat américain avant de négocier tout traité avec les autorités de ce pays. Cette déclaration suivait de quelques jours un entretien qu'il avait eu avec le secrétaire d'État américain, M. Haig. M. MacGuigan qualifiait alors d'injuste le refus du Sénat de ratifier l'accord sur les pêcheries conclu en 1979 par les représentants des gouvernements canadien et américain¹⁷.

Une semaine avant la venue du président Reagan, des porte-paroles du gouvernement canadien établissaient ainsi l'ordre de priorité des sujets qu'aborderaient MM. Reagan et Trudeau : le traité sur les pêches de la côte est, les problèmes d'environnement, les relations commerciales et énergétiques¹⁸.

Le 6 mars, le président Reagan endossait la non-ratification du traité sur les ressources halieutiques de la côte est, tout en acceptant le traité sur la délimitation de la frontière maritime dans le golfe du Maine. Devant cette prise de position, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, et le ministre des Pêches et Océans, M. Roméo Leblanc, exprimaient « leur vif désappointement et leur profond regret »¹⁹.

La position du nouveau gouvernement américain concernant les problèmes d'environnement inquiétait aussi Ottawa. Ainsi, des porte-paroles du gouvernement canadien soutenaient que les États-Unis ne se préoccupaient guère des règles définies par l'accord signé au cours de l'été 1980 qui, selon l'interprétation d'Ottawa, en appellerait à un renforcement des mesures anti-pollution. À la veille de la visite présidentielle, il semblait difficile de prévoir si les vues de MM. Reagan et Trudeau concorderaient sur cette question²⁰.

14. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 23* (11 mars 1981), 7 p.

15. Ministère de la Défense nationale, *Discours*, 11 mars 1981, p. 2.

16. Cabinet du Premier ministre, *Communiqué*, 21 janvier 1981.

17. *The Globe and Mail*, 5 février 1981, p. 14.

18. Claude PAPINEAU, *Le Devoir*, 5 mars 1981, p. 2.

19. Claude TURCOTTE, *Le Devoir*, 7 mars 1981, p. 2.

20. Lawrence MARTIN, *The Globe and Mail*, 7 mars 1981, p. 14.

Le président américain séjournait au Canada les 10 et 11 mars. Suite aux premiers entretiens de MM. Trudeau et Reagan, M. Mark MacGuigan affirmait qu'il n'y avait eu aucun désaccord important entre les deux hommes concernant les dossiers brûlants qui caractérisent les relations canado-américaines. Aucun développement majeur ne pouvait toutefois être signalé²¹, sinon peut-être au niveau des relations multilatérales. En effet, M. Pierre Trudeau profitait du séjour de M. Reagan pour proposer la tenue d'un sommet tripartite réunissant les représentants du Canada, des États-Unis et du Mexique. L'idée de discuter globalement les problèmes nord-américains avaient été mise de l'avant par le président américain²².

Sur les questions d'intérêt bilatéral, le bilan des entretiens Reagan-Trudeau peut être tracé en ces termes. L'occasion a permis d'annoncer la reconduction de l'Accord NORAD et la signature d'un traité sur la sécurité sociale. Par ailleurs, on apprenait que le gouvernement américain entendait adopter certaines mesures pour protéger les ressources halieutiques de la côte Atlantique.

Pour ce qui est des problèmes environnementaux, M. Reagan assurait apparemment M. Trudeau que le projet Garrison ne serait pas réalisé s'il risquait d'avoir des conséquences néfastes sur l'équilibre écologique du Manitoba. Abordant le dossier énergétique, M. Reagan garantissait l'appui de son gouvernement à la construction du pipe-line de l'Alaska²³.

E — Le Canada et l'Europe occidentale

Les relations du Canada avec l'Europe occidentale, au cours de l'hiver, ont impliqué principalement les pays suivants: l'Autriche, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et la République fédérale d'Allemagne. Nous résumerons le contenu de ces échanges dans les lignes suivantes.

1 - L'AUTRICHE

L'Autriche constituait la première étape du voyage entrepris par le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, sous le thème de la relance du dialogue Nord-Sud. Ce choix se justifie par le fait que le chancelier autrichien, M. Bruno Kreisky, parraine le Sommet de Mexico avec le président du Mexique, M. Lopez Portillo²⁴. Les mauvaises conditions climatiques ont empêché le Premier ministre canadien de s'entretenir en tête-à-tête avec M. Kreisky, comme cela était prévu. Néanmoins, les deux hommes d'État ont pu discuter au téléphone de la question Nord-Sud. À la suite de ce dialogue, M. Trudeau soulignait l'optimisme du chancelier quant aux chances de succès du sommet de Mexico. Pour sa part, M. Kreisky attirait l'attention des journalistes sur le rôle privilégié que peut être appelé à jouer le Canada dans les discussions destinées à modifier l'ordre économique international. Les deux hommes d'État auraient convenu

de ne pas faire dépendre les décisions canadiennes et autrichiennes sur l'éventualité que les États-Unis participent au Sommet ou non, mais qu'on espérait que le président-élu, M. Ronald Reagan, accepterait d'y participer²⁵.

21. James RUSK et John KING, *The Globe and Mail*, 11 mars 1981, p. 1 s.

22. Claude TURCOTTE, *op. cit.*, 11 mars 1981, p. 1 et 10.

23. *Ibid.*, 12 mars 1981, p. 1 et 10.

24. *Le Devoir*, 5 janvier 1981, p. 1 et 12.

25. Claude PAPINEAU, *op. cit.*, 7 janvier 1981, p. 1 et 8.

2 - LA BELGIQUE

Au cours du premier trimestre de 1981, les échanges canado-belges les plus spectaculaires se sont produits dans le secteur financier. En effet, Pétrofina Canada, dont plus de 70% des actions sont détenus par la société-mère située en Belgique, a été la première compagnie touchée par la politique canadienne de nationalisation de l'industrie pétrolière. Dès la fin du mois de janvier, les pourparlers sur l'achat de Pétrofina par Pétro-Canada étaient sérieusement engagés²⁶.

Le 2 février, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, déclarait devant la Chambre des Communes que les résultats des négociations seraient dévoilés le lendemain. Ces négociations se déroulaient à Bruxelles entre des représentants de Pétro-Canada et de Pétrofina SA²⁷. La transaction était évaluée à \$1,46 milliard²⁸.

Après l'acquisition de Pétrofina par Pétro-Canada, la position de la société de la Couronne dans l'industrie pétrolière canadienne pouvait être décrite en ces termes :

pour ce qui est des actifs, la « nouvelle » Pétro-Canada (...) reste au deuxième rang et sa part passe de 25.6% (\$3.41 milliards) avant l'acquisition à 31% (\$4.2 milliards) après l'acquisition; Pétro-Canada distance un peu Gulf et Shell et talonne maintenant l'impériale (sic) (\$4.65 milliards d'actifs);

au plan des réserves prouvées de pétrole brut, la part de Pétro-Canada par rapport aux quatre grands de l'industrie pétrolière canadienne va passer de 12.33% à 14%²⁹.

3 - LA FRANCE

Au cours du mois de janvier, sept parlementaires de l'Assemblée nationale française visitaient le Canada, répondant ainsi à une invitation du gouvernement fédéral. Pour protester contre l'attitude de la France dans l'affaire du sommet de Dakar, des députés libéraux boycottèrent alors une réception offerte par l'ambassadeur de France à Ottawa. En conférence de presse, le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, approuvait cette action mais recevait les parlementaires français dans son bureau des Communes³⁰.

En marge de ces querelles diplomatiques, on préparait la tenue, en mai prochain, de négociations entre Paris et Ottawa sur la délimitation de la zone maritime des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. À ce propos, le secrétaire d'État aux Dom-Tom, M. Paul Dijoud, déclarait, le 14 février, que

la France, dans des négociations prochaines avec le Canada, entend assurer à Saint-Pierre-et-Miquelon la maîtrise d'un espace maritime qui en garantisse le développement.

M. Dijoud, précisait que, dans l'éventualité où les deux parties ne parviennent pas à s'accorder, on réclamerait l'arbitrage d'une juridiction internationale³¹.

4 - LA GRANDE-BRETAGNE

La Commission des Affaires étrangères du Royaume-Uni, présidée par M. Anthony Kershaw, rendait public le 29 janvier son rapport sur la question du rapatriement de la

26. *Le Devoir*, 31 janvier 1981, p. 11.

27. Michel VASTEL, *op. cit.*, 3 février 1981, p. 1 et 8.

28. *Ibid.*, 11 février 1981, p. 1 et 10.

29. *Ibid.*, 4 février 1981, p. 11 et 13.

30. *Ibid.*, 23 janvier 1981, p. 1 et 18; Michel ROY, *Le Devoir*, 27 janvier 1981, p. 16.

31. *Le Devoir*, 17 février 1981, p. 15.

Constitution canadienne. Selon le rapport, le Parlement britannique aurait le devoir de rejeter toute requête du Parlement canadien, en vue de modifier le texte constitutionnel, si celle-ci n'a pas reçu l'appui d'au moins six provinces, dont le Québec. Cette conclusion va à l'encontre de la thèse énoncée par le gouvernement Trudeau à l'effet que le Parlement britannique soit tenu d'approuver tout projet d'amendement présenté par le Parlement canadien³².

Le 3 février, le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, affirmait devant la Chambre des Communes détenir l'assurance que le gouvernement britannique, lorsqu'il aura reçu la requête du Parlement canadien, ne tiendrait aucunement compte de l'opposition des provinces³³. Quelques semaines plus tard, soit le 24 mars, le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, déposait devant le Parlement canadien un document de travail sur le rôle du Royaume-Uni dans le processus de rapatriement de la Constitution canadienne. Le document s'attache à démontrer les faiblesses du rapport présenté par le Comité Kershaw. On y affirme, entre autres choses, que le rapport parlementaire britannique

ne tient pas compte de la convention selon laquelle les autorités du Royaume-Uni n'ont pas à exercer leur faculté de décision lorsque le gouvernement et le Parlement du Canada leur demandent de modifier la Constitution du Canada. Il suppose en outre que ces autorités pourraient, par l'exercice de cette faculté, s'ingérer dans la conduite des affaires politiques et constitutionnelles du Canada. Or, c'est aux seules autorités canadiennes que l'électorat du Canada a confié ce mandat³⁴.

Toujours selon le document de travail présenté par M. Jean Chrétien, le respect de la conclusion du rapport Kershaw pourrait entraîner les conséquences suivantes :

l'impasse constitutionnelle que le Canada connaît depuis déjà trop longtemps serait indéfiniment prolongée; les rapports cordiaux qu'entretiennent le Canada et le Royaume-Uni se tendraient et l'avenir des relations au sein du Commonwealth pourrait être fortement compromis³⁵.

Le 31 mars, le Premier ministre canadien proposait au Parlement d'adopter rapidement la résolution qui doit être présentée au Parlement britannique, en vue de procéder au rapatriement de la Constitution. Pour dénouer l'impasse parlementaire, M. Trudeau acceptait la proposition du parti conservateur voulant que la Cour Suprême juge de la constitutionnalité de la résolution avant que celle-ci soit soumise à Londres. Cette étape, selon M. Trudeau, ne devrait toutefois être franchie qu'après l'adoption de la résolution par le Parlement. Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, réclame pour sa part que l'on demande d'abord l'avis de la Cour suprême, afin de ne pas cautionner un document illégal³⁶.

5 - L'ITALIE

Le ministre d'Emploi et Immigration, M. Lloyd Axworthy, annonçait le 22 janvier que les mesures spéciales, adoptées en décembre pour venir en aide aux victimes du tremblement de terre dans la région de Naples, seraient élargies de façon à bénéficier aussi aux parents éloignés des Canadiens d'origine italienne (naturalisés ou résidents permanents). Au début de l'année, on évaluait à plus de 500 le nombre d'Italiens qui avaient pu bénéficier de l'assouplissement des procédures d'immigration³⁷.

32. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 31 janvier 1981, p. 2.

33. Claude TURCOTTE, *op. cit.*, 4 février 1981, p. 1 et 10.

34. Jean CHRÉTIEN, *Le rôle du Royaume-Uni dans la modification de la Constitution canadienne*, Ottawa, Gouvernement du Canada, mars 1981, p. 2.

35. *Ibid.*, p. 3.

36. Claude TURCOTTE, *op. cit.*, 1^{er} avril 1981, p. 1 et 12.

37. Ministère d'Emploi et Immigration, *Communiqué no 3* (22 janvier 1981).

6 - LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

Des représentants du Canada et de la République fédérale allemande se rencontraient au cours du mois de mars. Leur mission était de définir les règles d'un nouvel accord aérien canado-allemand. Le principal résultat des négociations a été de limiter les vols d'Air Canada, à partir de l'Ouest canadien, afin de soutenir la Lufthansa, désireuse d'établir des liaisons aériennes entre la R.F.A. et les villes de Calgary, Edmonton et Vancouver³⁸.

F — Le Canada et l'Europe de l'Est

Les échanges du Canada avec les pays est-européens ont été marqués principalement, au cours de l'hiver, par la visite en Hongrie de M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, par les mesures prises par le gouvernement canadien pour faire face aux événements survenus en Pologne et, finalement, par les négociations canado-yougoslaves sur la coopération nucléaire.

1 - LA HONGRIE

Du 12 au 15 mars, M. Mark MacGuigan séjournait à Vienne où il participait à une rencontre préparatoire au prochain sommet Nord-Sud. Profitant de ce voyage, le secrétaire d'État se rendait en Hongrie pour une visite officielle, du 16 au 18 mars. Il rencontrait alors son homologue hongrois, M. Frigyes Pujá. Leurs discussions devaient permettre de faire le point sur l'état des relations canado-hongroises et d'explorer les voies susceptibles de les intensifier³⁹.

Au cours de son séjour en Hongrie, M. Mark MacGuigan rencontrait également le chef du parti communiste hongrois, M. Janos Kadar, et le premier ministre, M. Gyorgy Lazar. En marge de ces entretiens, le secrétaire d'État annonçait qu'un accord consulaire canado-hongrois sur la question de la double nationalité était en préparation et que son pays était disposé à participer au développement économique de la Hongrie. Les projets envisagés concernent la mise sur pied d'un centre sidérurgique et l'exploitation du cuivre⁴⁰.

2 - LA POLOGNE

Le 2 mars, le ministre d'Emploi et Immigration Canada, M. Lloyd Axworthy et le président du Congrès canado-polonais, M. John Cazuba, signaient une entente de parrainage pour venir en aide aux immigrants de l'Europe de l'Est⁴¹.

Évoquant les événements survenus récemment en Pologne, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, déclarait que l'ambiguïté de la position soviétique était un obstacle à la tenue d'un sommet américano-soviétique. Selon M. MacGuigan, la menace d'une intervention soviétique en Pologne risque de miner la détente est-ouest⁴².

Le ministère des Affaires extérieures dévoilait le 23 mars, les moyens envisagés par le gouvernement canadien pour venir en aide à l'économie polonaise. Les mesures suivantes ont été adoptées :

38. Ken ROMAIN, *The Globe and Mail*, 14 février 1981, p. B2; *Le Devoir*, 27 mars 1981, p. 19.

39. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 17* (5 mars 1981); *Le Devoir*, 17 mars 1981, p. 19.

40. *Le Devoir*, 18 mars 1981, p. 8.

41. Ministère d'Emploi et Immigration, *Communiqué no 5* (2 mars 1981).

42. *The Globe and Mail*, 18 mars 1981, p. 12.

- Le gouvernement canadien a accepté de différer le paiement des quelques 21 millions de dollars en crédits publics que la Pologne devait lui rembourser entre le 15 mars et le 30 juin.
- Le Canada continuera également de livrer d'importantes quantités de céréales à la Pologne dans le cadre d'un accord à long terme (...). En vertu de l'accord, le gouvernement canadien continuera de fournir à la Pologne les crédits nécessaires pour financer ces expéditions⁴³.

Le syndicat polonais Solidarité entreprenait, au cours de l'hiver, une campagne visant à recueillir des médicaments au Canada et aux États-Unis. À cet effet, un porte-parole du syndicat, M. Z.Gryszkiewicz, était de passage à Ottawa dans les derniers jours de mars. Avec le concours du Congrès canado-polonais, un fonds de secours était alors mis sur pied officiellement⁴⁴.

3 - LA YOUGOSLAVIE

Une délégation composée d'experts canadiens en matière nucléaire, se rendait en Yougoslavie au cours du mois de mars. La délégation était dirigée par M. Roy MacLaren, adjoint parlementaire du ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde. Outre M. MacLaren, elle comprenait des représentants de l'Énergie atomique du Canada Ltée, de la Commission canadienne de l'Énergie atomique, de l'Hydro-Ontario et des compagnies Vickers et Westinghouse.

Le gouvernement yougoslave se propose de construire une douzaine de centrales nucléaires d'ici la fin du siècle. Dans le cadre d'un séminaire qui se tenait à Dubrovnik, les représentants canadiens devaient promouvoir la technologie nucléaire CANDU, dans la perspective éventuelle de vendre un réacteur à la Yougoslavie⁴⁵.

G - Le Canada, les Caraïbes et l'Amérique latine

Au cours de l'hiver, les échanges du Canada avec l'Amérique latine et les Caraïbes ont été marqués par diverses rencontres et prises de position. Nous rapporterons les plus importantes en les identifiant aux régions ou pays auxquels elles s'adressaient.

1 - LE BRÉSIL

Avant de se rendre au Mexique où il achevait un périple consacré à des échanges sur le dialogue Nord-Sud, le Premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, séjournait au Brésil. Prononçant une allocution devant la Chambre de commerce Canada-Brésil, à Sao Paulo, M. Trudeau déclarait que

la relation historique qui existe entre le Canada et le Brésil nous donne une expérience unique dans le contexte des problèmes Nord-Sud actuels, et cette expérience devrait nous permettre d'apporter une contribution spéciale au dialogue global que, de part et d'autre, nous cherchons à encourager⁴⁶.

Le Premier ministre ne spécifiait pas, cependant, les moyens concrets que pourraient mettre en oeuvre les deux gouvernements pour parvenir à une telle fin.

43. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 25* (23 mars 1981).

44. *Le Devoir*, 27 mars 1981, p. 17.

45. *The Globe and Mail*, 19 mars 1981, p. 18; Mark LUKASIEWICZ, *The Globe and Mail*, 23 mars 1981, p. B16.

46. Claude PAPINEAU, *op. cit.*, 16 janvier 1981, p. 1.

Le séjour de M. Trudeau au Brésil avait également pour but de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays. À cet effet, il rencontrait des hommes d'affaires brésiliens ainsi que des représentants de compagnies canadiennes oeuvrant au Brésil⁴⁷. Au cours de son allocution, le Premier ministre canadien a mis en évidence le fait que le contenu des échanges canado-brésiliens touchait des problèmes clefs dans les discussions Nord-Sud⁴⁸.

2 - LES CARAÏBES

Le 12 janvier dernier, l'Agence canadienne de Développement international annonçait que le Canada venait d'accorder à la Barbade un prêt de \$6.5 millions, destinés à améliorer son approvisionnement en eau potable. L'accord de prêt était signé à Bridgetown par M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, et M. J.M.G. « Toar » Adams, Premier ministre de la Barbade. Les équipements achetés par le ministère des Eaux de la Barbade proviendront du Canada⁴⁹.

Deux jours plus tard, M. MacGuigan inaugurait les nouvelles installations de l'aéroport de Golden Rock, à Basseterre. L'ACDI a fourni une subvention de \$2,8 millions afin d'assurer leur mise en place, effectuée sous la supervision de Transport Canada⁵⁰.

Le 15 janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacGuigan, arrivait à la Jamaïque où il devait présider la délégation canadienne à la deuxième réunion du Comité commercial et économique Canada-Caricom (Marché commun des Caraïbes). Le comité a été créé en 1979 par un accord visant à promouvoir la coopération commerciale et économique entre le Canada et les Caraïbes. Une table ronde réunissant des hommes d'affaires canadiens et des hommes d'affaires des Caraïbes se tenait parallèlement aux séances du Comité conjoint. La table ronde avait pour objectif d'explorer les possibilités de commerce et d'investissement dans les Caraïbes du Commonwealth⁵¹.

À l'issue de la rencontre du Comité commercial et économique Canada-Caricom, un communiqué conjoint était émis. On apprenait alors que le Premier ministre de la Jamaïque, M. Edward Seaga avait parlé de la nécessité de mettre sur pied un plan « Marshall » afin de permettre aux pays membres du Caricom d'accélérer leur développement économique. M. Seaga prêtait au Canada un rôle essentiel dans la réalisation d'un tel projet. Ce pays, selon l'homme d'État jamaïcain, pourrait en effet, « jouer un rôle de chef de file dans la mobilisation des efforts du groupe des donateurs⁵² ». Démontrant que son gouvernement était conscient de l'ampleur des besoins des Caraïbes, le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures annonçait pour sa part que

le Cabinet canadien a approuvé un plan d'action pour une approche politique régionale aux termes de laquelle les Caraïbes du Commonwealth occuperont une place prioritaire dans l'ensemble de la politique extérieure du Canada.

Plus précisément, le secrétaire d'État affirmait que son gouvernement accroîtrait la valeur de l'aide apportée à cette région au cours des cinq prochaines années⁵³.

47. Jeffrey SIMPSON, *op. cit.*, 16 janvier 1981, p. 1.

48. Claude PAPINEAU, *op. cit.*, 16 janvier 1981, p. 18.

49. ACDI, *Communiqué no 1* (12 janvier 1981).

50. *Idem.*, *Communiqué no 2* (14 janvier 1981).

51. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 3* (15 janvier 1981).

52. *Idem.*, *Communiqué no 6* (20 janvier 1981), p. 1.

53. *Ibid.*, p. 2.

Au chapitre des relations bilatérales, le séjour de M. MacGuigan en Jamaïque lui permettait d'annoncer au Premier ministre de ce pays, M. Seaga, que le Canada fournira au moins \$3 millions d'aide supplémentaire au gouvernement jamaïcain en 1981⁵⁴.

3 - LE MEXIQUE

La quatrième réunion du Comité ministériel Canada-Mexique se tenait à Mexico, du 7 au 9 janvier dernier. Les délégations respectives étaient dirigées par M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et son homologue mexicain, M. Jorge Castañeda. La délégation canadienne comprenait également les ministres suivants: M. Eugène Whelan, ministre de l'Agriculture, M. Marc Lalonde, ministre de l'Énergie, des Mines et Ressources, et M. Edward Lumley, ministre d'État au Commerce. En plus d'assister aux séances du Comité, les représentants du Canada étaient reçus par le président mexicain, M. José Lopez Portillo.

La réunion du Comité conjoint a donné lieu à des discussions ayant pour but d'intensifier les relations bilatérales canado-mexicaines dans les domaines suivants: la technologie nucléaire, l'énergie électrique, l'industrie sidérurgique, le transport urbain de masse, les télécommunications, l'industrie de la construction, etc. En ce qui concerne le secteur de la coopération agricole, notons qu'on a mis sur pied un Comité conjoint en agriculture, sous la direction du secrétaire mexicain à l'Agriculture et aux Ressources hydrauliques et du ministre canadien à l'Agriculture⁵⁵. Un accord sur la fourniture de produits agricoles de base doit être conclu au cours de l'année 1981. En vue d'accroître l'ensemble des échanges commerciaux, on parle de créer un groupe de travail sous l'égide du Comité ministériel⁵⁶.

Le 17 janvier, le Premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, rencontrait le président du Mexique, M. José Lopez Portillo. La rencontre devait permettre aux deux hommes de discuter de la reprise du dialogue Nord-Sud, prévue pour juin prochain⁵⁷.

Un porte-parole de Pétro-Canada, M. Denis Dean, révélait en mars que les importations de pétrole mexicain atteindraient pour la première fois le taux de 50,000 barils par jour prévu par l'accord signé en 1980⁵⁸. Des difficultés techniques et les mauvaises conditions météorologiques avaient obligé les autorités mexicaines, en décembre dernier, à réduire à 25,000 barils par jour les exportations de pétrole vers le Canada⁵⁹.

Le 26 février, MM. Edward Lumley et Jorge de la Vega, respectivement ministre canadien du Commerce et secrétaire mexicain du Commerce, annonçaient la signature de deux ententes commerciales entre leurs gouvernements. La première porte sur les échanges en matière agricole. Elle est évaluée à plus de \$100 millions et fait du Canada le deuxième fournisseur du Mexique dans le secteur alimentaire. La deuxième entente prévoit que la ville de Mexico achètera 20 rames de métro à la société canadienne Bombardier. Cette transaction est aussi évaluée à environ \$100 millions⁶⁰.

4 - LE SALVADOR

À la fin de février, le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, affirmait que son gouvernement s'opposait à toute intervention extérieure, que celle-ci bénéficie à la junte salvadorienne ou aux guerilleros⁶¹. Quelques jours plus tard, le secrétaire d'État aux Affaires

54. *Idem.*, *Communiqué no 5* (16 janvier 1981).

55. *Idem.*, *Communiqué no 2* (13 janvier 1981), p. 7.

56. *Ibid.*, p. 8.

57. Brigitte MORISSETTE, *Le Devoir*, 17 janvier 1981, p. 2.

58. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 18 mars 1981, p. B11.

59. *The Globe and Mail*, 19 février 1981, p. B13.

60. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 7* (26 février 1981).

61. *Le Devoir*, 26 février 1981, p. 7.

extérieures, M. Mark MacGuigan, affirmait devant la Chambre des Communes que le Canada ne pouvait se permettre de juger de la situation au Salvador, le pays n'y ayant pas d'ambassadeur résident et n'étant pas membre de l'Organisation des États américains⁶².

Le 9 mars, M. MacGuigan affirmait que son gouvernement était opposé à toute intervention militaire américaine dans le conflit du Salvador, sans toutefois prendre pour acquis que celle-ci existât. La question ne devait donc pas faire l'objet d'une condamnation publique. Par ailleurs, on apprenait que le gouvernement canadien retenait momentanément \$10,2 millions destinés au Salvador sous forme d'aide directe. Cependant, la crise politique salvadorienne ne devait pas perturber l'assistance indirecte, transmise grâce à l'intermédiaire des institutions bancaires internationales. C'est \$9,7 millions, en provenance du Canada, qui devraient ainsi parvenir au Salvador au cours des deux prochaines années⁶³.

Le 19 mars, le ministre d'Emploi et Immigration, M. Lloyd Axworthy, annonçait que des mesures spéciales seraient prises afin de venir en aide aux Salvadoriens déjà arrivés au pays et de faciliter la réunion des familles. En maintenant des liens étroits avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et en assurant l'information de ses agents d'immigration, le gouvernement se disait prêt à adapter sa politique aux besoins de la population salvadorienne⁶⁴.

5 - LE VENEZUELA

Le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, M. Mark MacGuigan, annonçait le 29 janvier que le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, M. José Alberto Zambrano, séjournerait au Canada les 5 et 6 février⁶⁵. Au cours de cette visite officielle, le représentant vénézuélien rencontrait le Premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, ainsi que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde.

En ce qui concerne les relations bilatérales entre le Canada et le Venezuela, notons que MM. MacGuigan et Zambrano se sont entendus sur la nécessité de négocier un accord de coopération destiné à intensifier les échanges entre les deux pays.

Tout en soulignant l'importance des échanges en matière énergétique, les deux ministres ont exprimé leur désir de voir s'intensifier les relations bilatérales dans les domaines du commerce, de la culture et du tourisme. À cet égard, ils ont convenu que les deux gouvernements

devraient établir un mécanisme qui permette la tenue de réunions périodiques au niveau des ministres dans le but d'examiner l'état des relations entre les deux pays et de recenser des secteurs de coopération⁶⁶.

Abordant le thème des problèmes internationaux actuels, MM. MacGuigan et Zambrano ont exprimé le souhait que le Canada et le Venezuela joignent leurs efforts dans le domaine de l'aide au développement. Cette coopération plus étroite devrait bénéficier particulièrement aux pays des Antilles⁶⁷.

62. Claude PAPINEAU, *op. cit.*, 3 mars 1981, p. 17.

63. Lawrence MARTIN, *op. cit.*, 10 mars 1981, p. 13.

64. Ministère d'Emploi et Immigration, *Communiqué no 8* (19 mars 1981).

65. Ministère des Affaires étrangères, *Communiqué no 8* (29 janvier 1981).

66. *Idem.*, *Communiqué no 11* (6 février 1981), p. 2.

67. *Ibid.*, p. 3 s.

H — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Au cours de l'hiver, les relations du Canada avec le monde arabe ont été marquées par une visite ministérielle en Égypte et par la levée des sanctions décrétées contre l'Iran.

1 - L'ÉGYPTE

Après s'être rendu en Inde, le ministre d'État au Commerce, M. Edward C. Lumley, séjournait en Égypte du 12 au 14 février. Le représentant canadien devait rencontrer des ministres égyptiens pour discuter des échanges commerciaux canado-égyptiens⁶⁸.

2 - L'IRAN

Le gouvernement canadien décidait, le 3 mars, de lever les sanctions imposées à l'Iran pour protester contre la prise des otages américains. Le 6 mars, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, précisait que cette décision impliquait la levée de l'embargo sur les exportations canadiennes vers l'Iran.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, déclarait alors que la possibilité de rouvrir l'ambassade du Canada à Téhéran n'avait pas été examinée par son gouvernement⁶⁹. À ce propos, le chargé d'affaires iranien au Canada, M. Mohammed Hossein Adeli, affirmait que son pays n'accueillerait des diplomates canadiens que lorsque sera aplani le différend suscité par la fourniture de faux passeports à des ressortissants américains⁷⁰.

I — Le Canada et l'Afrique (au sud du Sahara)

Dans le cadre de sa tournée internationale, placée sous le thème du dialogue Nord-Sud, le Premier ministre canadien, M. Pierre Trudeau, arrivait au Nigéria le 8 janvier dernier*. Il s'entretenait alors avec le président de ce pays, M. Alhaji Shagari, ainsi qu'avec des hommes d'affaires canadiens. Les discussions devaient porter sur la relance du dialogue Nord-Sud, mais aussi sur les échanges commerciaux canado-nigériens. Le Canada serait intéressé à intensifier ses relations avec le Nigéria en développant les secteurs suivants: l'acier, les télécommunications, l'énergie et l'agriculture⁷¹.

Aucun accord n'a été conclu au cours de la visite de M. Trudeau. Cependant, M. Shagari déclarait compter sur le Canada pour promouvoir le dialogue Nord-Sud, tout en souhaitant que ce pays joue un rôle plus important dans le développement de l'économie nigérienne⁷².

Le Premier ministre canadien se rendait ensuite au Sénégal où il s'entretenait avec le Premier ministre M. Habib Thiam. À l'issue de leur discussion, les deux hommes d'État affirmaient être résolus à mener à terme le projet de Dakar, en vue de mettre sur pied une communauté des pays francophones.

68. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 4* (9 février 1981).

69. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 19* (6 mars 1981).

70. *Le Devoir*, 29 janvier 1981, p. 1.

71. *Le Devoir*, 9 janvier 1981, p. 2.

72. Jeffrey SIMPSON, *op. cit.*, 10 janvier 1981, p. 15.

* Attendu d'abord en Algérie, le Premier ministre Trudeau devait annuler sa visite à cause de difficultés météorologiques. Le voyage était reporté au mois de mai suivant.

Évoquant l'annulation de la réunion préparatoire qui devait se tenir en décembre 1980, M. Pierre Trudeau a abordé le problème de la représentation du Québec en affirmant que, dans les pays africains,

qui sont multilingues, on comprend qu'un pays ne doit avoir qu'une seule voix dans le domaine international.

Le Premier ministre ajoutait que « seuls le Québec et la France ne semblent pas comprendre ce principe⁷³.

MM. Trudeau et Thiam abordaient également la grande question du dialogue Nord-Sud et, plus spécifiquement, évoquaient la possibilité que la filiale internationale de Pétro-Canada, dont la création a été annoncée en octobre 1980, concoure à l'exploitation des ressources énergétiques du Sénégal⁷⁴.

Le 12 janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonçait que le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre de Bané, visiterait, du 13 au 29 janvier, le Mali, la Haute-Volta, le Niger et la Côte d'Ivoire⁷⁵. Au cours de son séjour au Mali et en Haute-Volta, M. De Bané rencontrait les présidents Traore et Zerbo ainsi que les principaux ministres des deux gouvernements. Selon le ministre canadien, ces entretiens auraient donné lieu à « une large convergence de vues sur les grandes questions internationales comme le dialogue Nord-Sud et la francophonie ». Dans le cadre des relations bilatérales de ces pays avec le Canada, deux subventions étaient accordées par l'intermédiaire de l'ACDI. La première, de \$2 millions, doit être consacrée au développement de l'élevage et de l'agriculture, ainsi qu'à l'aménagement du territoire malien. La deuxième subvention, accordée à la Haute-Volta sous la forme de bourses, vise le développement des ressources humaines de ce pays⁷⁶.

M. Pierre de Bané arrivait au Niger le 22 janvier. Comme dans les deux pays précédents les entretiens prévus devaient porter sur le dialogue Nord-Sud, la francophonie et les relations bilatérales de ce pays avec le Canada⁷⁷. Le passage du ministre canadien en Côte d'Ivoire était conclu par la signature d'accords en vertu desquels ce pays obtenait du Canada un prêt de \$34,4 millions pour développer son système d'électrification, ainsi qu'un prêt de \$2,8 millions devant être affecté au secteur de l'hôtellerie⁷⁸.

J — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

Au cours du premier trimestre de l'année 1981, les relations du Canada avec les pays de l'Asie et de l'Océanie ont touché des questions de nature commerciale et humanitaire. Dans les lignes qui vont suivre, nous rapporterons les principaux événements qui ont caractérisé la politique étrangère canadienne à l'égard de l'Australie, de la Chine, de l'Inde et du Japon.

1 - L'AUSTRALIE

Le 9 mars, MM. Mark MacGuigan et B.G. Dexter, respectivement secrétaire d'État aux Affaires extérieures et Haut-commissaire de l'Australie au Canada, signaient un accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. L'accord, qui implique les deux gouvernements,

73. *Le Devoir*, 13 janvier 1981, p. 1 et 14.

74. Jeffrey SIMPSON, *op. cit.*, 13 janvier 1981, p. 15.

75. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 1* (12 janvier 1981).

76. *Idem.*, *Communiqué no 7* (23 janvier 1981).

77. *The Globe and Mail*, 22 janvier 1981, p. 4.

78. *Ibid.*, 27 janvier 1981, p. B2.

remplace celui qui avait été conclu le 7 octobre 1959. Le ministère canadien des Affaires extérieures résume en ces termes le contenu et le rôle dévolu au nouveau document :

L'Accord porte sur les transferts de matières nucléaires et non-nucléaires, de matériel et de technologie entre les deux pays. Comme le Canada et l'Australie sont tous deux des exportateurs d'uranium, le principal effet pratique de l'Accord sera l'application des garanties à l'uranium australien se trouvant au Canada pour y être converti en hexafluorure d'uranium en vue de son utilisation ailleurs. Le Canada étant un important exportateur de matériel et de technologie, le transfert en Australie de matériel nucléaire canadien est également prévu⁷⁹.

Les garanties mentionnées dans l'accord sont conformes à celles que prévoient les politiques nucléaires de l'Australie et du Canada.

2 - LA CHINE

Du 26 mars au 16 avril 1981, une délégation de l'industrie chinoise des pâtes et papiers séjournait au Canada. Cette délégation, composée de fonctionnaires du ministère de l'Industrie légère et de la Société internationale de Fiducie, était reçue par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Selon cette source, la valeur du commerce des pâtes et papiers entre le Canada et la Chine aurait dépassé \$90 millions au cours de l'année 1980. Pendant son séjour au Canada, la mission chinoise devait visiter des usines de pâtes et papiers en Colombie-Britannique, au nouveau-Brunswick et au Québec⁸⁰.

3 - L'INDE

Du 9 au 12 février dernier, M. Edward Lumley, ministre d'État au Commerce, séjournait en Inde. Cette visite a permis la signature de deux accords engageant les gouvernements canadien et indien. Le ministère canadien de l'Industrie et du Commerce résumait ainsi le contenu du premier accord :

Le premier accord prévoit une contribution canadienne de \$59 millions pour l'importation d'une génératrice canadienne et des pièces de rechange, ainsi que pour des services d'experts-conseils dans le cadre de la phase II du projet hydro-électrique d'Idukki, dans l'État de Kerala.

Le second accord, d'une valeur de \$30 millions, doit bénéficier au développement indien dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, des pêcheries et des programmes forestiers.

Par ailleurs, les discussions entre M. Lumley et les représentants du gouvernement indien ont porté sur les possibilités d'intensifier les échanges dans les secteurs de l'avionnerie, de l'acier, de l'énergie, etc.⁸¹.

4 - LE JAPON

Au début de janvier, le ministre japonais du Commerce international et de l'Industrie, M. Rokusuke Tanaka, annonçait que son gouvernement était favorable à une modération de la croissance des exportations d'automobiles vers le Canada⁸². Si des politiques en ce sens étaient mises en oeuvre le gouvernement japonais se conformerait ainsi aux vœux exprimés

79. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 21* (9 mars 1981).

80. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 9* (25 mars 1981).

81. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 4* (9 février 1981) et *Communiqué no 5* (18 février 1981).

82. *The Globe and Mail*, 14 janvier 1981, p. B2.

par le gouvernement canadien et par les représentants de l'industrie automobile nord-américaine⁸³.

Le 10 février, MM. Herb Gray et Larry Grossman, respectivement ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce et ministre ontarien de l'Industrie et du Tourisme, annonçaient la signature d'un accord d'essais réciproques entre le Canada et le Japon. L'accord porte sur des produits électriques tels que les réfrigérateurs, les humidificateurs, les perceuses, etc. Selon le ministre canadien de l'Industrie et du Commerce, l'accord

permettra aux produits canadiens d'être testés au Canada pour savoir s'ils sont conformes aux normes japonaises, et aux produits japonais d'être testés au Japon pour savoir s'ils sont conformes aux normes canadiennes. Suite à cet accord, on s'attend à ce que les exportations des manufacturiers canadiens augmentent de quelques \$100 millions au cours des cinq prochaines années⁸⁴.

K — Chronologie*

12 janvier :

- M. Charles Lapointe, ministre d'État aux Petites Entreprises, inaugure le Salon du meuble de Toronto. Au cours de cette exposition commerciale, les visiteurs en provenance de l'Australie et de Singapour commandent des articles dont la valeur totale dépasse \$350,000.

19 et 20 janvier :

- Le président du Comité d'aide au Développement de l'OCDE, M. John P. Lewis, est de passage au Canada où il s'entretient avec M. Marcel Massé, président de l'ACDI.

20 janvier :

- Le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, fait parvenir un message au président américain, M. Jimmy Carter, dans lequel il se réjouit de la libération des otages américains, retenus à Téhéran depuis plus de douze mois.

28 janvier :

- M. Mark MacGuigan, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, annonce que l'ACDI offre une subvention de \$208,860 pour financer un programme d'échange entre des agriculteurs de l'Île du Prince-Édouard et des agriculteurs du Kenya et de la Tanzanie.

29 janvier :

- M. Bernard Chidzero, ministre de la Planification économique et du Développement du Zimbabwe, séjourne à Ottawa. M. Mark MacGuigan profite de l'occasion pour annoncer que l'ACDI accordera \$10 millions annuellement, pour les cinq prochaines années, sous forme d'aide alimentaire et de subventions au Zimbabwe.

5 février :

- M. Mark MacGuigan annonce que l'ACDI versera \$3,75 millions pour venir en aide aux réfugiés kampuchéens qui se trouvent dans des camps thaïlandais.

13 février :

- M. Mark MacGuigan annonce que le Canada ouvrira bientôt une galerie d'art à New York. Le projet est une initiative du Bureau des relations culturelles internationales.

83. Ken ROMAIN, *op. cit.*, 29 janvier 1981, p. B2; *Ibid.*, 17 février 1981, p. B14.

84. Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Communiqué no 6* (10 février 1981).

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne les événements non rapportés dans la chronique.

24 février :

- Le Premier ministre, M. Pierre Trudeau, rend publiques les lettres envoyées à la Reine d'Angleterre et au Prince Charles suite à l'annonce des fiançailles de ce dernier.

25 février :

- En collaboration avec l'Association des ingénieurs-conseils du Canada et l'Association canadienne d'exportation, le ministre de l'Industrie et du Commerce organise à Ottawa une conférence destinée à promouvoir l'exportation des produits canadiens.

fin février :

- L'ambassadeur du Canada au Sénégal, M. Marc Perron, et le ministre de la Coopération, M. Louis Alexandrenne, paraphent un accord en vertu duquel le Canada fournira au Sénégal 14,000 tonnes de maïs à titre d'aide alimentaire d'urgence.

— — :

- Dans le cadre de la coopération militaire franco-canadienne, des militaires et des techniciens civils français séjournent à la base canadienne de Cold Lake.

— — :

- La Société canadienne pour l'expansion des Exportations et la Banque de Chine concluent une entente de financement d'une valeur de \$6,8 millions. Grâce à cette entente, une entreprise de Lachine construira deux broyeurs destinés au traitement du cuivre dans la province de Jiangxi.

2 et 3 mars :

- Le conseiller auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les affaires francophones, M. Pierre de Bané, dirige la délégation canadienne à la première conférence des ministres de l'Agriculture des pays membres de l'ACCT. La conférence a lieu à Paris.

6 mars :

- Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, et le ministre d'État aux Finances, M. Pierre Bussières, déposent à la Chambre des Communes le rapport du Tribunal antidumping sur les importations de chaussures non fabriquées en caoutchouc.

9 mars :

- Le Canada célèbre le Jour du Commonwealth par diverses activités à caractère plus ou moins officiel.

— :

- Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Herb Gray, annonce que son ministère étudiera la demande mondiale de charbon destiné aux centrales thermiques.

9 mars au 24 avril :

- M. Mark MacGuigan, dirige la délégation canadienne à la Dixième session de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

18 mars :

- Le ministre d'État au Commerce, M. Edward C. Lumley annonce la conclusion d'un contrat de près de \$100 millions entre la General Motors du Canada Ltée et le gouvernement iraquien. Le contrat porte sur la vente d'automobiles, de pièces de rechanges et d'aide technique.

19 mars :

- Décès de M. Marcel Cadieux, ancien sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En 1977, M. Cadieux avait été nommé Négociateur spécial pour les frontières maritimes canado-américaines.

27 mars :

- Le neveu de l'empereur japonais Hirohito et son épouse, le prince Tomohito et la princesse Nobuko, entreprennent une tournée de cinq jours au Canada.

II — Les Relations extérieures du Québec

(janvier à mars 1981)

A — Aperçu général

Le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, prononçait une allocution, le 20 janvier dernier, dans le cadre d'une journée d'information à laquelle étaient invités les consuls en poste à Québec. Le message de M. Claude Morin peut être résumé en ces termes :

Jamais le Québec n'acceptera que le gouvernement fédéral aille discuter, en son nom, sur des tribunes internationales de sujets qui relèvent de ses compétences. Et cela vaut tout particulièrement pour les rapports que le Québec souhaite maintenir ou développer avec la francophonie internationale¹.

Le ministre justifiait sa position en la situant dans la continuité des politiques mises de l'avant par les gouvernements précédents².

Ainsi que nous pourrions l'observer dans les pages suivantes, les échanges entretenus par le Québec avec le monde extérieur, au cours de l'hiver, se sont inscrits, à l'image de cette déclaration de principe, dans le suivi des politiques déjà amorcées.

B — Les politiques d'immigration

Au début de l'année, le nouveau ministre de l'Immigration, M. Gérard Godin, affirmait qu'il désirait désormais que le critère linguistique ait autant de poids, au cours du processus de sélection des immigrants que le facteur des possibilités d'emplois. Cela permettrait au Québec d'accueillir un plus grand nombre d'immigrants francophones³.

M. Godin s'entretenait avec M. Lloyd Axworthy, son homologue fédéral, au cours de la semaine du 9 mars. Les fonctionnaires des deux ministères s'étaient rencontrés auparavant. M. Godin espérait que ses discussions avec le ministre fédéral de l'Immigration permettent au gouvernement québécois de récupérer \$50 millions, devant être affectés à l'établissement des immigrants⁴. En fait, l'étude de cette question jointe à celle des immigrants établis illégalement sur le territoire québécois ont été inscrites au programme de la révision des pratiques d'immigration, qui doit être effectuée en avril ou en mai. D'ores et déjà, le ministre Axworthy s'opposait néanmoins à ce que le gouvernement québécois puisse juger seul de l'admissibilité des « cas humanitaires »⁵.

1. Pierre VINCENT, *La Presse*, 21 janvier 1981, cité par *L'Argus*, 21 janvier 1981, p. 1.

2. *Ibid.*

3. Lysiane GAGNON, *La Presse*, 13 janvier 1981, cité par *L'Argus*, 13 janvier 1981, p. 21 s.

4. Pierre-Paul GAGNÉ, *La Presse*, 12 février 1981, cité par *L'Argus*, 12 février 1981, p. 18 s.

5. Bernard MORRIER, *Le Devoir*, 12 mars 1981, p. 3.